

Questionnaire Prix du bois de Trituration

<p>Service enquêteur</p> <p>Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire Service de la statistique et de la prospective (SSP)</p>	<p>Merci d'adresser votre réponse à l'adresse suivante : Centre d'Études de l'Économie du bois (CEEB)</p> <p>6, rue François 1er 75008 Paris</p> <p>Fax : 01 56 69 52 09 ceeb@fnbois.com</p>
---	--

ENQUETE TRIMESTRIELLE SUR LES PRIX DU BOIS DE TRITURATION

Période d'interrogation : 2nd trimestre 2011

Le présent questionnaire est à renvoyer rempli **impérativement avant le 22 juillet 2011 au CEEB**, 6 rue François 1er- 75008 PARIS

<p>Identification de l'entreprise:</p> <p>N° SIREN de l'entreprise: _____</p> <p>NOM ou RAISON SOCIALE :</p> <p>ADRESSE:</p>	<p>Cachet de l'entreprise</p>
--	-------------------------------

<p>Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.</p> <p>Visa n° n°2011T094AG du Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2011.</p> <p>Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.</p> <p>L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.</p> <p>-Questionnaire confidentiel destiné au CEEB.</p> <p>La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, 12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 70007 93555 - Montreuil sous Bois Cedex.</p> <p>Si vous optez pour une réponse directe à l'administration, vous devez renvoyer le questionnaire SSP (BSVF). Dans ce cas, vous devez aviser le SSP de votre décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, qui avisera de la suite à donner.</p>	<p>Veuillez avoir l'obligeance d'indiquer les coordonnées du correspondant pour cette enquête</p> <p>Nom : _____</p> <p>N° de téléphone : _____</p> <p>N° de portable : _____</p> <p>email : _____</p>
--	--

VENTE DE BOIS RONDS DE TRITURATION

	Volumes vendus au cours du trimestre en tonne brute	Prix de vente moyen bord de route d'une tonne brute en euros HT au cours du dernier mois du trimestre
Trituration feuillus		
<i>4ème trimestre 2010</i>		
<i>1er trimestre 2011</i>		
<i>2ème trimestre 2011</i>		
Trituration résineux blancs		
<i>4ème trimestre 2010</i>		
<i>1er trimestre 2011</i>		
<i>2ème trimestre 2011</i>		
Trituration résineux rouges		
<i>4ème trimestre 2010</i>		
<i>1er trimestre 2011</i>		
<i>2ème trimestre 2011</i>		

OBSERVATIONS

Si vous avez des observations pour expliquer certaines évolutions de prix veuillez les indiquer ici :

CHARGE STATISTIQUE

en minutes

Veuillez renseigner la charge occasionnée pour répondre à l'enquête, y compris le temps de la recherche de l'information